

CONSEIL de TOULOUSE METROPOLE du 12 octobre 2023

Intervention d'Odile Maurin

6.4 Elaboration du Plan Intercommunal de Sauvegarde (PICS) et désignation d'un élu référent - DEL-23-0881

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, chers collègues,

Cette délibération porte sur le PICS, Plan Intercommunal de Sauvegarde, qui va grosso modo assurer la coordination des communes qui ont un plan communal de sauvegarde et assurer un appui, un accompagnement et une coordination réalisés par l'EPCI pour toutes les communes de la métropole que ce soit en matière de planification ou lors des crises, en organisant une mutualisation des capacités communales, le tout en s'appuyant sur des dossiers préfectoraux et sur les plans de prévention des risques et d'intervention.

Cependant, il existe un angle mort dans cette approche. A aucun moment, elle ne prend en compte les différences de vulnérabilité aux crises qui existent entre individus, ni les différences de capacités de réponse et de protection au vu de la diversité qui existe au sein d'une population. Or, il y a des catégories de la population qui sont plus vulnérables que d'autres et pour lesquelles les textes semblent ne prévoir qu'un recensement.

En effet, recenser les personnes vulnérables ne participe aucunement à la protection de ces personnes, d'autant que toutes les personnes vulnérables ne sont pas informées de la possibilité de se faire recenser, ou ne peuvent le faire, et surtout peuvent n'y voir aucun intérêt puisque cela ne s'accompagne pas de mesures concrètes adaptées à leur situation. Pour rappel, les fameux appels téléphoniques aux personnes vulnérables avec un enregistrement de la voix de Jean-Luc Moudenc leur recommandant de boire n'ont pas empêché la surmortalité de cet été ni de l'été précédent à cause de la canicule. Une surmortalité de plus de 500 personnes mortes de la canicule en Occitanie pour l'été 2022, surmortalité que Toulouse n'a pas su éviter.

Outre les effets de la canicule, il est aussi question de nous protéger des tempêtes, des phénomènes cycloniques, des tornades, des crues, mais aussi des pluies diluviennes qui provoquent des inondations mortelles dans des secteurs qui ne relèvent pas des plans de prévention des inondations comme j'ai pu l'évoquer sur la délibération concernant le PAPI, des épidémies, et il y a les méga incendies...

Face à tous ces événements qui ont déjà commencé à toucher le monde entier mais aussi nos contrées, il nous faut anticiper et construire des politiques qui répondent vraiment aux besoins de chacun d'entre nous, et ceci quel que soit son âge, son état de santé, sa capacité de mobilité et ses éventuelles fragilités liées à des comorbidités... Sous peine de compter les morts et au risque donc d'avoir une approche finalement darwinienne confinant à l'eugénisme, même involontaire.

Rappelons-nous le titre de BFM cet été, « L'été 2023 a donné à l'humanité un goût de l'effondrement climatique. Les événements extrêmes et meurtriers se sont enchaînés sans interruption. Une partie du monde dans les flammes, l'autre noyée ». Après les incendies dévastateurs, la Grèce a connu des inondations majeures avec par exemple des pluies de 600 à 800mm en 24h dans la région de la Magnésie, qualifiées de phénomène inédit ces dernières décennies. Athènes a aussi été touchée, ainsi que la Turquie et la Bulgarie. N'oublions pas les inondations meurtrières en Libye avec plus de 11 000 morts et 10 000 disparus. Et, plus près de nous, les incendies à la Teste-de-Buch à l'été 2022.

C'est justement parce que les plus vulnérables sont un angle mort de notre préparation aux catastrophes que Human Right Watch a sorti une étude sur les conséquences de la canicule en Espagne et a documenté l'absence ou l'insuffisance des mesures spécifiquement dédiées aux personnes les plus vulnérables comme les personnes âgées, handicapées, malades ou sans domicile fixe.

Enfin, lors de la délibération sur le PAPI, je vous ai proposé un groupe de travail sur les questions spécifiques liées aux inondations. Je vous propose donc ici de créer un groupe plus large à plus long terme et avec un cadre plus large, pouvant intégrer les résultats du travail du PAPI, et qui travaillera sur l'étude des réponses adaptées à la vulnérabilité de certaines populations à l'ensemble des effets du dérèglement climatique.